

Les tableaux 2 et 3 (*Voir* appendices B et C) concernant les narcomanes appartenant à la troisième catégorie, c'est-à-dire les narcomanes criminels. On y trouve des renseignements sur la répartition du groupe selon l'âge et le sexe. D'après ces renseignements, le groupe comprend 1,708 narcomanes de sexe masculin et 656 narcomanes de sexe féminin. Ces tableaux fournissent également d'utiles renseignements sur l'occupation, l'état matrimonial et autres détails que les membres trouveront peut-être bon de connaître.

Quant à l'importance numérique de la population narcomane du Canada, même si le chiffre que j'ai mentionné, ou tout autre chiffre relatif aux toxicomanes, est grave et alarmant, le total doit être considéré en fonction de la population globale du Canada qui dépasse amplement les 15 millions. Il vous sera donné sans doute d'entendre de nombreux témoignages sur l'importance numérique du problème et j'espère que les tableaux que je vous soumetts, préparés d'après les informations dont nous disposons et que nous tenons pour précises, vous seront utiles. J'aimerais dire quelques mots en rapport avec cette question.

La narcomanie chez l'adolescent: La narcomanie chez les jeunes au Canada a fait l'objet de multiples propos, et l'on a soutenu qu'il existait un problème de la toxicomanie au sein de la jeunesse canadienne. Il est signalé que des adolescents fréquentant les écoles supérieures sont enrôlés dans les rangs des narcomanes par les trafiquants ou par d'autres jeunes narcomanes. Je dois dire en ma qualité de ministre de la Santé et du Bien-être social qu'un tel problème n'existe pas au pays et que nos écoles supérieures ne sont définitivement pas des foyers de narcomanie. Je vous ferai remarquer que sur les 2,364 narcomanes criminels connus il n'y en a que 26 qui soient âgés de moins de 20 ans, selon les dossiers. De ce nombre, 7 sont du sexe masculin et 19 du sexe féminin. Du reste, ces jeunes ne fréquentaient pas les écoles lorsqu'ils ont été impliqués dans le trafic illicite et la police les avait déjà appréhendés pour délinquance juvénile.

Quelques-uns parmi vous songeront sans doute aux articles parus dans les journaux il y a un an ou plus, au sujet du soi-disant problème de la toxicomanie chez les adolescents à Vancouver. Les adolescents en cause appartenaient à la catégorie que je viens de mentionner et je tiens de source certaine, qu'à une seule exception, tous avaient déjà été trouvés coupables de délinquance juvénile. Même celle qui auparavant n'avait pas déjà commis de délits ne fréquentait plus l'école et l'on savait qu'elle posait un problème d'éducation pour ses parents. Je crois en avoir assez dit pour montrer qu'il n'y a pas de problème de la narcomanie au sein des adolescents qui fréquentent les écoles supérieures au Canada.

Il n'est que juste que nous insistions sur ce point, étant donné les reportages parus à l'étranger sur la nature de notre système scolaire y compris celui de nos écoles supérieures.

L'hon. M. QUINN: Puis-je vous demander, monsieur le ministre, s'il existe une raison particulière pouvant expliquer la différence énorme qu'il y a entre le nombre de narcomanes de sexe mâle, 7, et celui de narcomanes de sexe féminin, 19, au-dessous de 20 ans?

L'hon. M. MARTIN: Je ne crois pas qu'il y ait de raison particulière.

L'hon. M. HOWDEN: Les femmes sont plus impressionnables.

L'hon. M. MARTIN: Répartition géographique: Les tableaux que j'ai fournis ne donnent pas de détails sur la répartition géographique de notre population narcomane entre les villes. Toutefois, il ressort de tout ce qui a été dit sur le sujet, que la majorité des narcomanes, non seulement numérique mais aussi en fonction de la population globale, se trouve dans la ville de Vancouver tandis que le reste de cette population se répartit dans les autres grands centres.